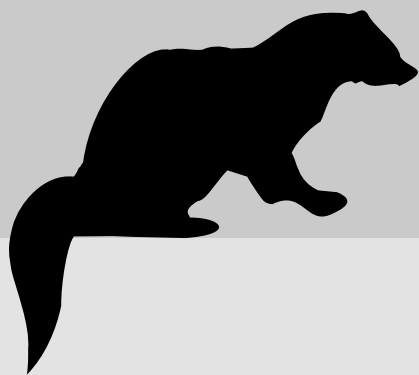




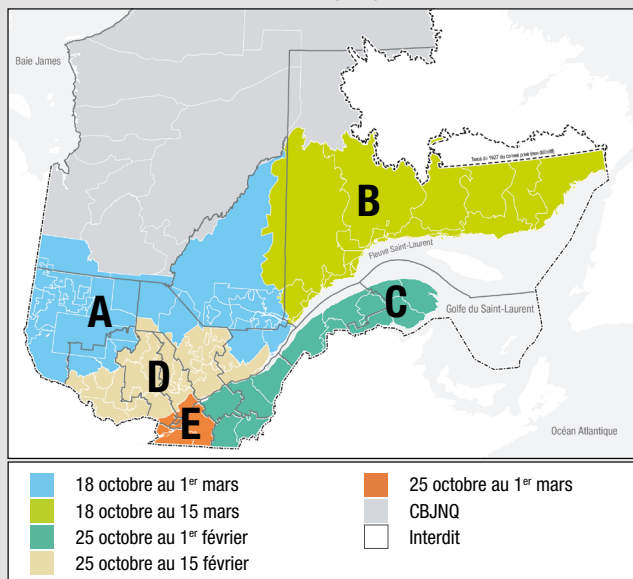
BILAN PROVINCIAL DE L'EXPLOITATION DU PÉKAN

(2012-2021)

Réglementation

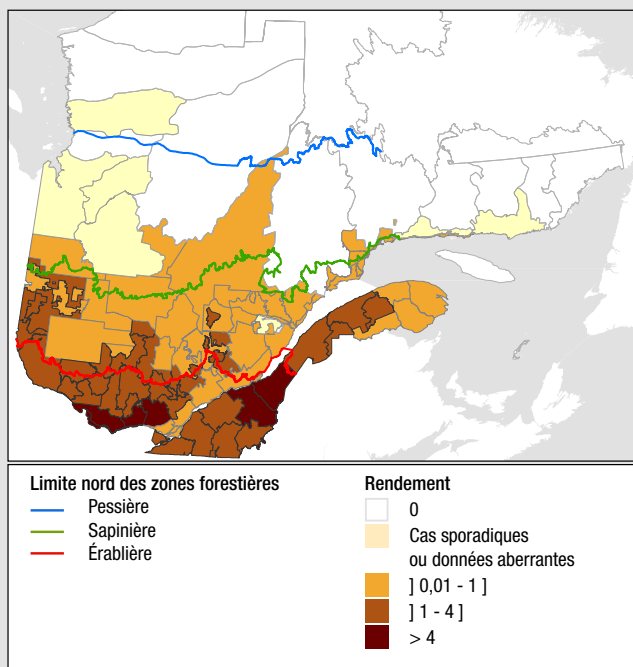
(en date de la saison 2021-2022)

Secteurs et périodes de piégeage – Pékan



Rendement annuel moyen

(nombre de captures/100 km²) – Pékan – 2012-2021



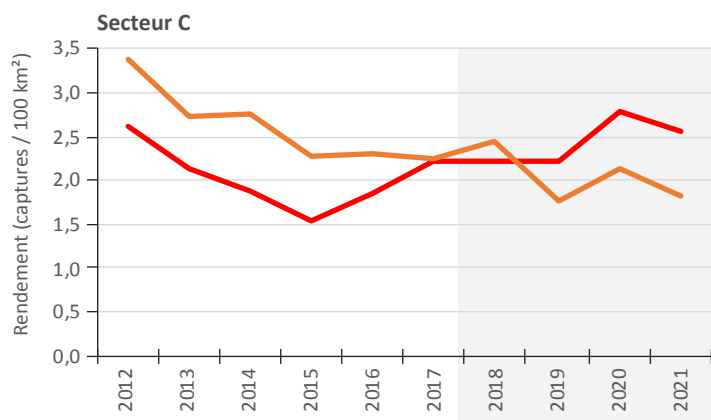
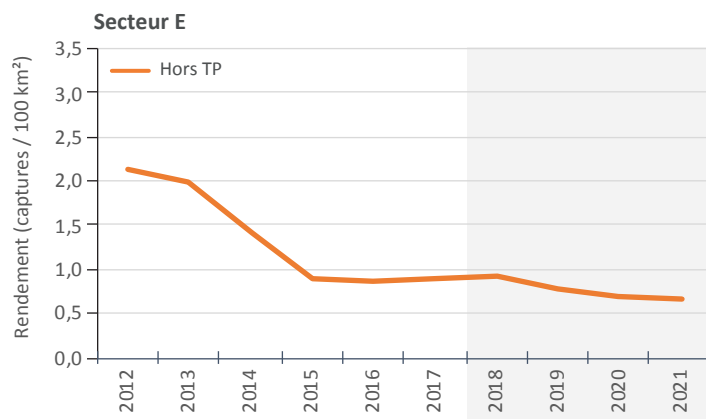
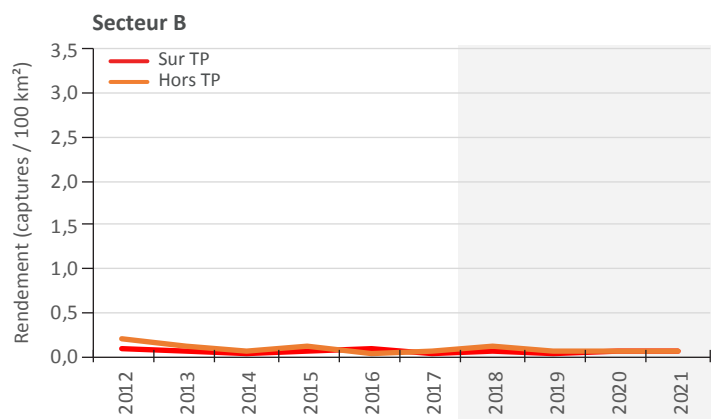
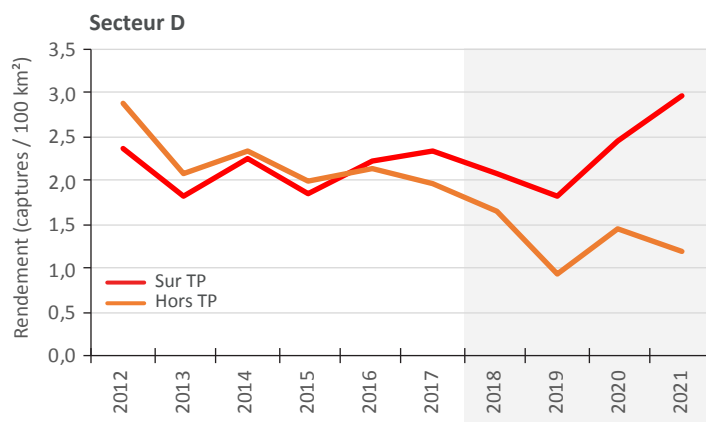
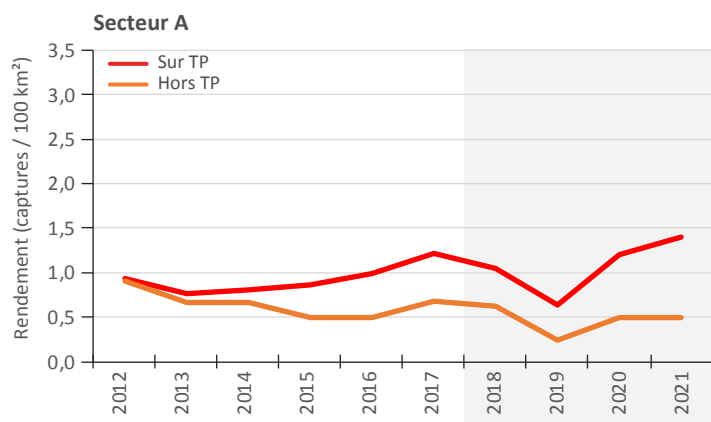
Ce bilan dresse le portrait de l'exploitation du pékan depuis la mise en œuvre du Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025 (PGAAP 2018-2025). Il s'agit d'une occasion de faire un suivi de l'état des populations quatre ans après la mise en place des nouvelles modalités de gestion. Il est à noter que d'autres événements majeurs (fermeture de la plus importante maison d'enchères et COVID-19) ont bouleversé le monde du piégeage durant cette même période et ont pu influencer sur les indicateurs présentés ci-dessous.

En raison de la grande superficie du Québec et du fort gradient climatique qui le caractérise d'ouest en est et du nord au sud, l'habitat des animaux à fourrure se subdivise en trois grandes zones forestières : la zone de l'érablière au sud (forêt principalement feuillue), la zone de la pessière au nord (forêt résineuse) et la zone de la sapinière au centre (forêt de transition mixte, recouverte à la fois d'arbres feuillus et résineux). Par ailleurs, le mode de gestion du piégeage des animaux à fourrure sur les terrains de piégeage (TP) est lié à des baux de droits exclusifs, alors qu'à l'extérieur de ce réseau, les piégeurs n'ont pas de droits exclusifs de piégeage. Il convient également d'analyser les données disponibles en distinguant les deux réseaux.

Ce bilan présente les indicateurs de suivi des transactions impliquant des fourrures brutes (données provenant des formulaires MELCCFP-414), soit le rendement et la récolte, ainsi que ceux des populations d'animaux à fourrure (données provenant des carnets du piégeur), soit l'abondance, la tendance et le succès de piégeage (voir l'encadré). Il se base donc sur l'analyse de données partielles et disponibles sur le piégeage et le commerce des fourrures brutes. Par contre, pour les espèces concernées, il n'y a aucune comptabilisation du nombre d'animaux prélevés par d'autres activités destinées à des fins d'intérêt public (p. ex. contrôle d'animaux jugés importuns).

Rendement

La récolte du pékan est concentrée dans les zones de l'érablière et de la sapinière, ce qui reflète bien l'aire de répartition de l'espèce. Les rendements les plus élevés se trouvent dans 6 unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF) du sud du Québec, avec des valeurs variant de 4 à 7 pékans commercialisés par 100 km². Notons que ce portrait n'a que peu changé depuis le précédent bilan (2005-2014), bien qu'on observe des changements de classes de rendement dans certaines UGAF du nord, ce qui concorde avec la progression du pékan vers le nord.



Note : Le cadre indique la période couverte par le Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025. TP : Terrain de piégeage avec bail de droits exclusifs de piégeage.

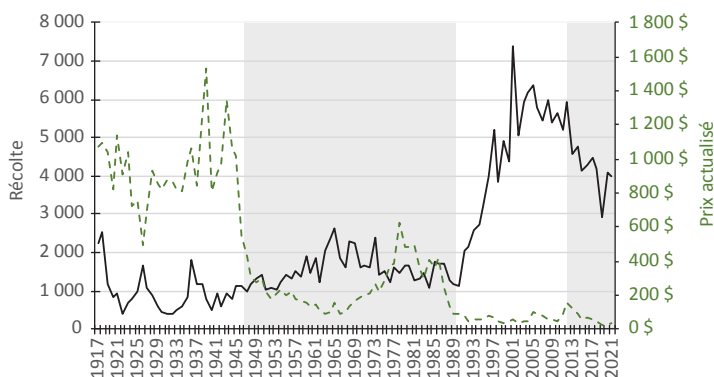
Bien que le rendement sur les terrains de piégeage du secteur A soit en augmentation, il demeure qu'il y est encore faible. De la même manière, les rendements sont encore anecdotiques sur la Côte-Nord (secteur B). Ces deux secteurs représentent le front de progression de l'aire de répartition de l'espèce, au gré des changements climatiques. La présence de grandes superficies de réserves à castor dans ces secteurs et dans lesquelles le piégeage est limité peut également expliquer les rendements inférieurs aux autres secteurs. Les meilleurs rendements se trouvent plus au sud (secteurs C, D et E) où se situent les meilleurs habitats potentiels, mais aussi les plus proches et les plus accessibles pour les piégeurs.

Le rendement annuel moyen pour la période de 2012 à 2017 (avant le PGAAF) était de 1,35 pékan commercialisé par 100 km². Depuis le plan de gestion, en 2018, le rendement moyen s'établit à 1,17 pékan

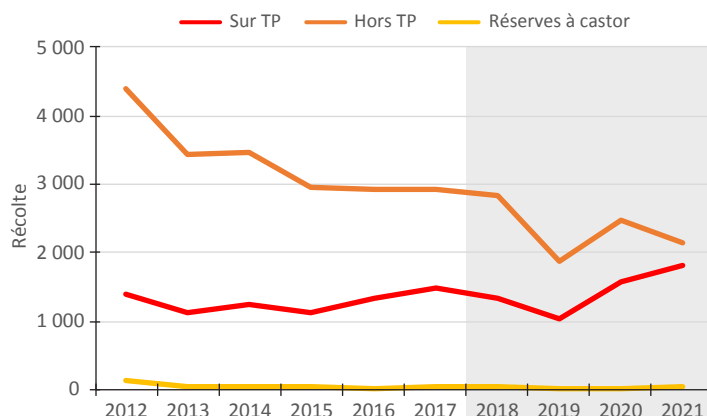
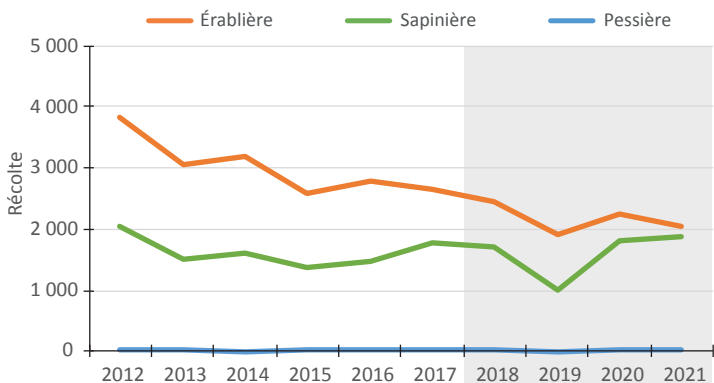
commercialisé par 100 km², soit une diminution de 13 % à l'échelle provinciale. Depuis la mise en œuvre du PGAAF, on observe également une diminution de 9 % du rendement par rapport à la moyenne provinciale des 10 dernières années qui est de 1,28 pékan commercialisé par 100 km². Cette tendance à la baisse est fortement corrélée à la décroissance du nombre de fourrures de pékans commercialisées depuis le début des années 2000, et davantage accentuée depuis 2012 environ. L'augmentation des coûts d'exploitation, combinée aux faibles prix de la fourrure et à la diminution du nombre de piégeurs actifs, peut expliquer en grande partie la baisse de rendement observée.

Malgré le nombre relativement stable de permis de piégeage vendus, on observe une diminution marquée du nombre de piégeurs ayant commercialisé au moins une fourrure de pékan depuis 2012 et cette baisse est particulièrement soutenue hors des terrains de piégeage.

Récolte



Historiquement, on observe trois grandes périodes dans la récolte des pékans au Québec. Avant le milieu des années 40, les prix étaient très élevés, mais l'espèce était rare. Le prix a ensuite chuté radicalement vers 1950, pour remonter durant environ une décennie dans les années 80 et finalement s'effondrer de nouveau à des niveaux jamais observés auparavant. Malgré cette baisse des prix, la récolte de pékans, qui était assez stable par le passé, a triplé depuis le début des années 90, confirmant l'expansion de l'espèce (en nombre et en répartition) au Québec. Cette période correspond aussi à l'apparition des premiers véhicules tout-terrain qui ont grandement facilité l'accès à la forêt et le transport d'équipement de piégeage supplémentaire. On observe tout de même une baisse constante des fourrures de pékan commercialisées depuis le milieu des années 2000, passant de près de 6 500 à 4 000 fourrures annuellement. À l'échelle provinciale, il n'existe actuellement pas de corrélation entre la récolte et le prix de vente des fourrures de l'année précédente pour cette espèce.



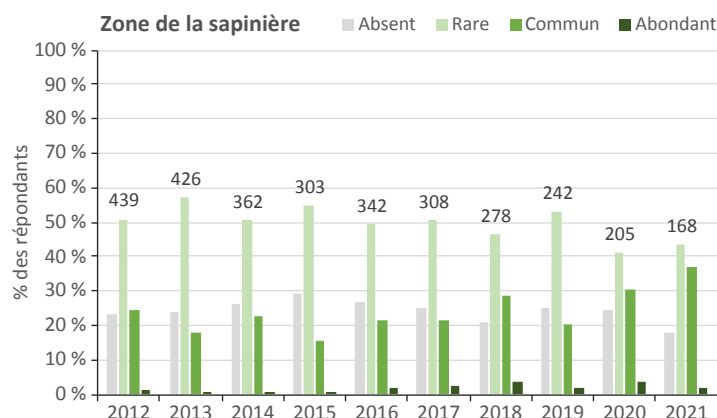
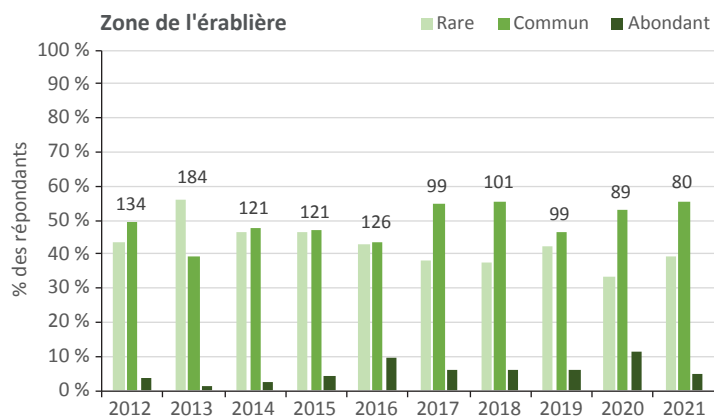
La majeure partie de la baisse de récolte est observée dans la zone de l'Érablière. Au début des années 2000, les deux tiers (66 %) des fourrures de pékans commercialisées provenaient de la zone de l'Érablière, alors que ce nombre est maintenant presque équivalent à celui du secteur de la sapinière. La récolte est stable dans le secteur de la sapinière depuis 10 ans. Cependant, la récolte dans la zone de la pessière est presque inexistante puisqu'on se situe près de la limite nord de l'aire de répartition de l'espèce en plus d'être essentiellement dans des territoires inaccessibles pour la grande majorité des piégeurs québécois.

La récolte sur les terrains de piégeage est demeurée relativement constante depuis 10 ans avec une petite hausse en 2021-2022. Cependant, à l'image des rendements, c'est en dehors des terrains de piégeage à droits exclusifs qu'on observe une baisse constante. La majorité de la superficie des réserves à castor se trouvant dans le nord de la province, souvent en pessière, il est normal que seulement une infime proportion des captures de pékans se fasse dans ce type de territoire.

La diminution du nombre de piégeurs actifs sur le territoire libre observée depuis une dizaine d'années est fortement liée au nombre de fourrures commercialisées sur ce territoire. Le fait que les indices de tendance et d'abondance soient relativement constants corrobore l'hypothèse d'un manque d'intérêt des piégeurs sur le territoire libre plutôt qu'un problème biologique au sein de cette espèce.

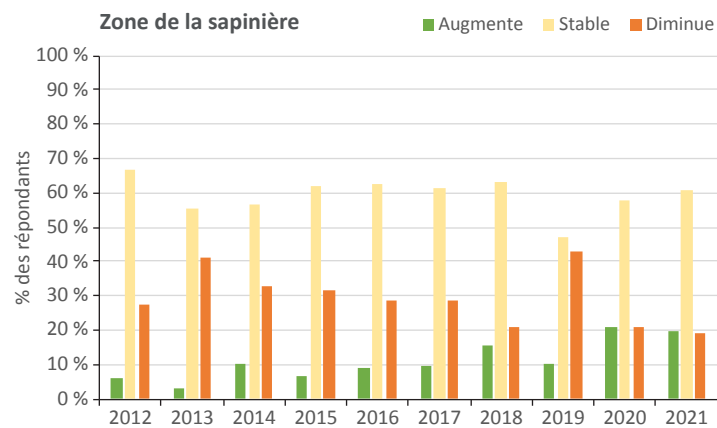
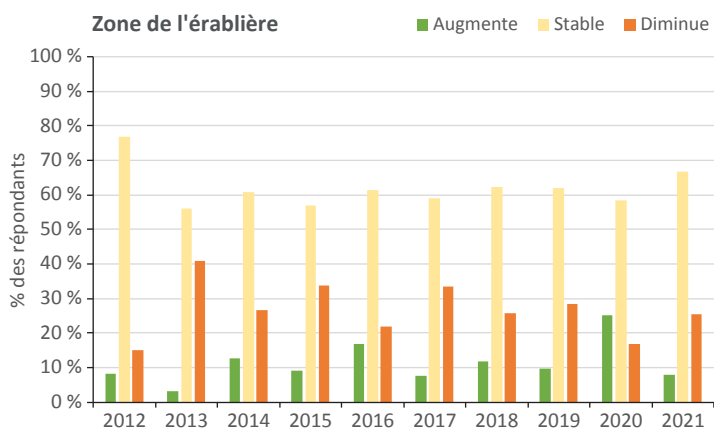
Carnet du piégeur

Malgré le fait que remplir le carnet soit une façon pour les piégeurs de contribuer à la gestion des espèces, le nombre de carnets retournés chaque année est en forte baisse. Le carnet du piégeur est un outil de suivi des populations très important, essentiel à la saine gestion des animaux à fourrure. Il fournit des indicateurs de l'état des populations qu'il est impossible d'obtenir en basant uniquement sur les transactions commerciales impliquant des fourrures brutes. Nous encourageons fortement les piégeurs à remplir un carnet et à le retourner après leur saison. Considérant le nombre plutôt faible de carnets remplis dans la zone de la pessière (25 en 2021-2022) et dans celle de l'Érablière (78 en 2021-2022), il convient d'être plus prudent dans l'interprétation des données dans ces deux zones.

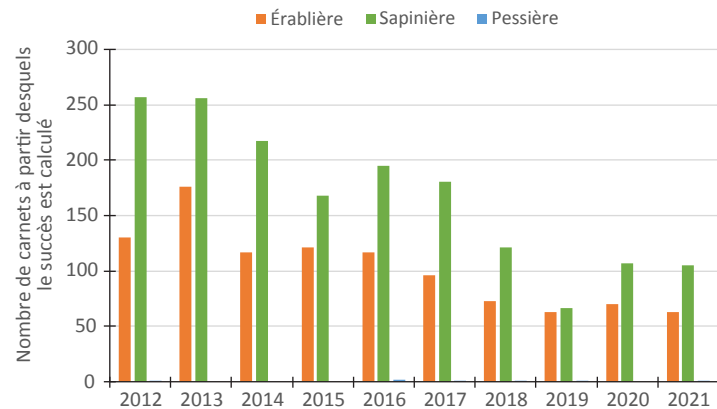
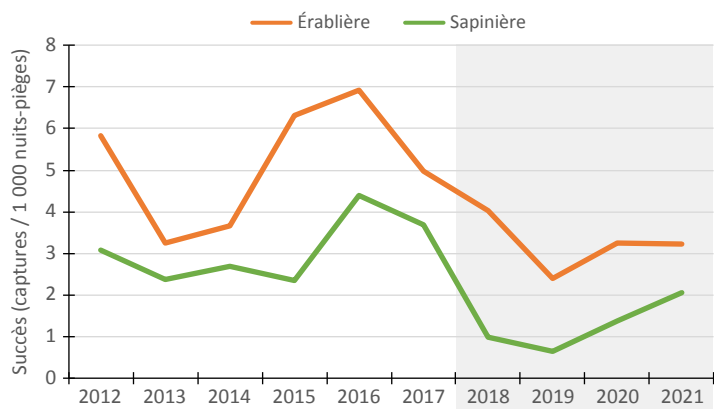


Note : Les chiffres présentés dans les graphiques indiquent le nombre de carnets du piégeur reçus chaque année dans les zones forestières.

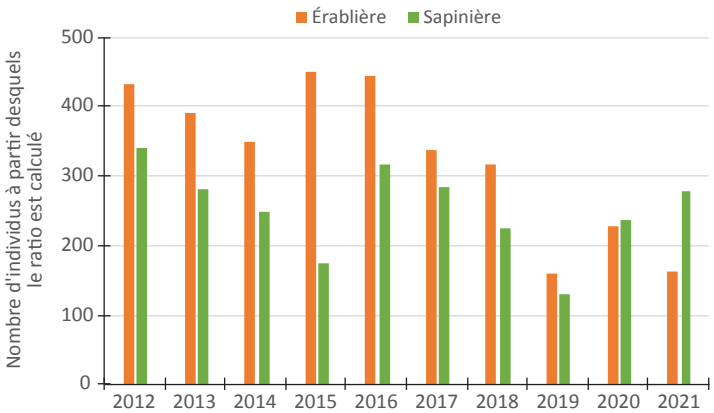
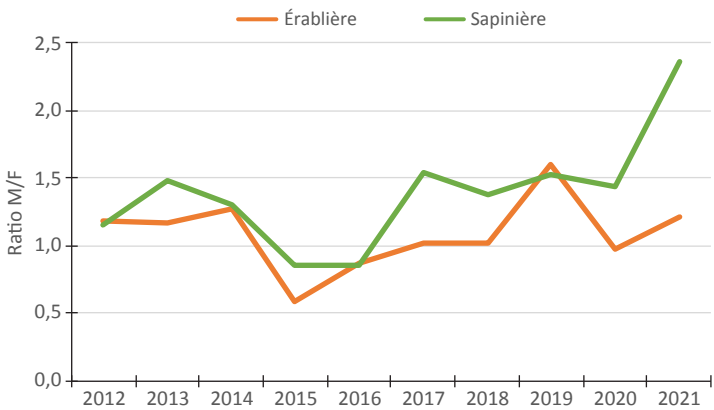
Bien que plus de 40 % des piégeurs considèrent que le pékan est rare, la proportion de ceux qui le considèrent comme commun dans les zones de l'érablière et de la sapinière est en légère augmentation. Malgré le faible nombre de carnets reçus pour la pessière, les piégeurs jugent le pékan absent (97 %) ou rare (3 %) sur le territoire.



La proportion des piégeurs qui considèrent que les populations de pékans sont stables est relativement constante dans les principales zones forestières où l'espèce se trouve. On note toutefois que la baisse de récolte observée en 2019 concorde avec les observations des piégeurs qui ont rapporté une diminution des pékans (43 %) cette année-là dans le secteur de la sapinière.



Le succès de piégeage est un indicateur qui permet de détecter des variations de densité de population au fil des années. Il s'agit du nombre de pékans capturés en fonction de l'effort déployé (le nombre de nuits multiplié par le nombre d'engins). Le succès de piégeage du pékan présente de fortes variations entre les années. On observe cependant une forte diminution entre 2016 et 2019. Les variations du succès pourraient être liées à des événements météorologiques, comme des printemps plus humides qui pourraient influencer la survie des jeunes de l'année précédente. Nous sommes par ailleurs conscients des biais associés au calcul du succès, compte tenu du fait que le pékan est également capturé dans des pièges destinés à d'autres espèces (martre, raton, coyote, etc.). Néanmoins, comme ce biais est constant, les tendances qu'on peut en tirer demeurent valables.



Le ratio mâles/femelles dans la récolte est en légère croissance dans l'érablière, mais connaît une croissance plus marquée dans la sapinière. Il est recommandé de ne pas descendre sous le seuil de 1 M : 1F, car cela signifierait que plus de femelles que de mâles sont capturées. Or, il est connu que les mâles ont de plus grands domaines vitaux que les femelles, ce qui augmente leurs probabilités d'être capturés. Il conviendra de garder un œil sur la situation dans le secteur de l'érablière, car l'indicateur est proche du seuil 1 : 1. Cela dit, il faut se rappeler que les données dans ce secteur sont très limitées. Le ratio montre que le taux de récolte moyen au Québec est d'environ 10 à 20 % de la population automnale prépiégeage, alors que le seuil de récolte permettant le maintien des populations serait fixé à au plus 25 %. Le rapport des sexes nous indique donc une exploitation des populations de pékans à un niveau durable.

Synthèse et conclusion

Indicateurs de suivi (depuis 2018)	
Rendement	=
Récolte	-
Abondance	commun
Tendance	=
Succès	+/-
Ratio M/F	+

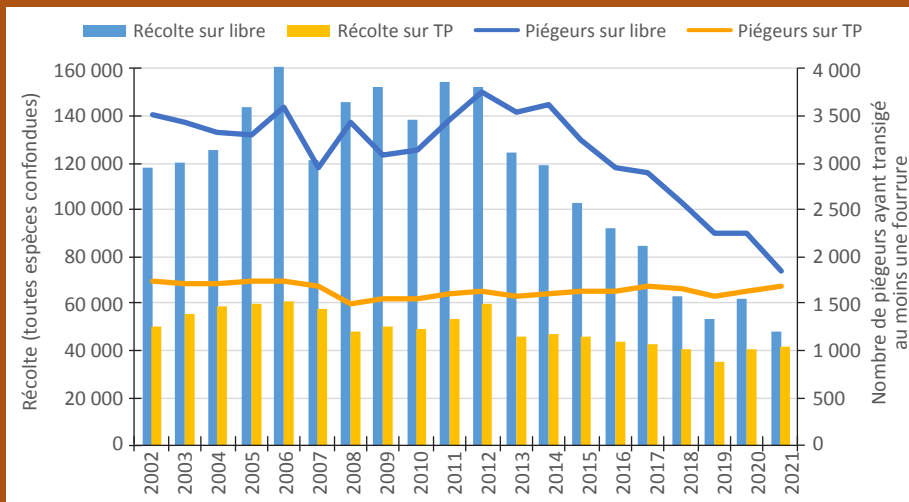
= : stable;
=/- : en légère diminution ou tendance variable selon les zones forestières;
=/+ : en légère augmentation ou tendance variable selon les zones forestières;
- : en diminution;
+ : en augmentation.

Bien que les paramètres de suivi issus de la récolte (rendement et transactions) montrent une baisse, l'espèce est jugée commune par les piégeurs et la tendance est stable. Cependant, le piégeage dans son ensemble tourne au ralenti. En effet, le nombre de piégeurs actifs est en chute libre, essentiellement hors terrains de piégeage, passant de près de 6000 piégeurs en 2002 à près de 3500 en 2021 (voir l'encadré). Le nombre de carnets du piégeur retournés est également en forte diminution, ce qui complique l'interprétation de certains paramètres. Le succès de capture a connu des variations importantes, mais semble stable, voire en croissance depuis les trois dernières années. Bien que les données soient limitées dans certains secteurs, le ratio des sexes nous indique aussi que le taux de récolte est soutenable. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de la situation des populations de pékans.

Depuis la saison 2012-2013, on observe une baisse constante du nombre de piégeurs « actifs » (ayant fait au moins une transaction impliquant une fourrure) hors terrain de piégeage. Cela se traduit par une baisse globale de la récolte des animaux à fourrure. Pourtant, ce territoire libre est principalement présent dans le sud du Québec, accessible et à proximité du lieu de résidence de la plus grande partie des citoyens du Québec. C'est aussi là où les risques de conflits entre les animaux et les humains sont les plus élevés. Cette baisse du nombre de piégeurs actifs pourrait entraîner une hausse des enjeux de cohabitation et un déplacement des activités de piégeage vers des activités de contrôle ne mettant pas les animaux en valeur.

D'un autre côté, le nombre de piégeurs sur terrain de piégeage et leur récolte se maintiennent, ce qui est logique puisque les détenteurs de droits exclusifs de piégeage doivent assurer une récolte minimale pour conserver leurs terrains de piégeage, sans aucune obligation de commercialiser l'excédent ou le surplus.

Étonnamment, le nombre de permis vendus annuellement est resté constant depuis 20 ans (autour de 7 500). En effet, chaque année, entre 30 % et 50 % des piégeurs ne commercialisent aucune fourrure en leur nom sur le marché. Les piégeurs peuvent conserver leurs prises à des fins personnelles ou pour une mise en vente ultérieure.



Les informations collectées dans le carnet du piégeur permettent de produire ce bilan de situation. Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli !

